



# L'INCORRUPTIBLE

Bulletin de Liaison des « Amis de Robespierre » (A.R.B.R.)

n° 41

Septembre 2002

Il y a ceux qui voient en Robespierre un autre Lénine et ceux qui pensent à Jaurès en prononçant son nom ; et il y a ceux qui haïssent le monstre et ceux qui révèrent le martyr... Il y a aussi, heureusement, les curieux désintéressés que passionne le problème posé depuis plus d'un siècle et demi, et qui désirent connaître enfin la vérité (Albert Mathiez).

CENTRE CULTUREL NOROIT ARRAS

**JEUDI 3 OCTOBRE 2002**

à 20 h 15

Conférence

de M. Georges ASTALOS.

*Ecrivain, auteur dramatique*

sur

**ROBESPIERRE**



Né en Roumanie en 1933. M. Georges ASTALOS vit à Paris depuis 1970. Il a publié de nombreux ouvrages dont une tragédie-comédie « ROBESPIERRE » jouée en Roumanie en 1991.

Grand connaisseur de la Révolution française M. ASTALOS a relevé le défi de traiter de la **vie privée, restée méconnue, de Robespierre.**

L'auteur et son œuvre seront présentés par M. Alain VUILLEMIN, professeur de littérature comparée à l'Université d'Artois et Membre de l'Association « ARTOIS-ROUMANIE ».

*Soirée organisée par l'Association départementale des « Amis de Robespierre »*

\*\*\*\*\* Entrée Gratuite \*\*\*\*\*

## Autre Rendez-vous :

Le Comité Local des « Amis de Robespierre » présentera ses activités sur son stand au :

FORUM DES ASSOCIATIONS D'ARRAS  
Salle des Tisserands et des Orfèvres

**Le dimanche 6 octobre 2002 de 10 h à 18h**

# LES PORTRAITS DE ROBESPIERRE

Dans ce troisième volet de notre étude consacrée aux portraits de Robespierre, voyons la mésaventure survenue à une toile acquise par l'un des biographes les plus célèbres de l'Incorruptible, Ernest HAMEL, lequel mérite lui aussi d'être mieux connu.

Louis-Ernest HAMEL est né à Paris en 1826. Il y est décédé en 1898

Issu d'une famille picarde, il fait de solides études au lycée Henri IV (1835-1845) puis à l'école de droit (1845-1848).

Lieutenant dans la garde nationale, il combat l'insurrection de juin 1848.

Il s'inscrit au barreau de Paris où il plaide peu, préférant consacrer tous ses instants à la recherche historique.

Après avoir écrit une dizaine de pièces (dramas historiques et comédies dont une seule - un vaudeville - fut jouée) et des poèmes, il tâte de la politique. En 1857, il se présente à l'élection législative dans la Somme contre le Dr Conneau, ami intime de Napoléon III. Il est battu.

Il se lance alors dans des recherches sur la Révolution française, à une époque où il ne faisait pas bon s'intéresser à cette période.

L'année 1859 voit paraître une « *Histoire de St Just* » qui trouble la quiétude de l'administration impériale. L'ouvrage fut saisi et mis au pilon. Les lenteurs de l'appareil judiciaire permirent à l'éditeur de transférer la majeure partie du stock de l'ouvrage à son dépôt de Bruxelles.

1863 voit paraître le premier volume de son « *Robespierre* »

Ernest HAMEL a, pour le rédiger, réuni une énorme documentation, interrogé les derniers témoins de la Révolution et surtout il a fait le voyage d'Arras, rencontrant les Arrageois ayant connu dans leur jeunesse les familles Carrault et Robespierre.

La publication du premier volume ne va pas sans mal. La justice menace l'éditeur de poursuites. Ce dernier refuse de publier les tomes deux et trois. Hamel lui intente un procès qu'il gagne.

De 1864 à 1870, il collabore à de nombreux journaux d'opposition, ce qui lui vaut pas mal de désagréments.

Son appartenance à la Franc-maçonnerie lui fait jouer un rôle de premier plan lors de la Commune de Paris. Il tente en vain de réconcilier Versaillais et Communards.

L'avènement de la République lui permet d'être élu conseiller général de la Somme et de devenir, avec Louis Blanc, directeur politique de « *L'Homme Libre* », fondé avec ce dernier.

Après avoir subi trois échecs aux législatives de 1863-1871-1876, il est élu en janvier 1878 conseiller municipal de Paris et conseiller général de la Seine. Il sera réélu en 1881 et 1884

En 1891, paraît « *Thermidor* », édition populaire du « *Robespierre* » de 1863-1867.

En octobre 1892 Ernest HAMEL entre au Sénat et s'inscrit au groupe de l'Union Républicaine.

Il décède à Paris le 6 janvier 1898 dans son hôtel particulier, entouré de son fils Edouard et de sa fille.

Ernest HAMEL avait réuni au cours de son existence une remarquable bibliothèque révolutionnaire rassemblant les principales œuvres des coryphées de la Révolution française : Mirabeau, Danton, Robespierre, Marat, Saint-Just ...

Il avait également acquis deux portraits : ceux de Saint-Just et de Robespierre.

Ernest HAMEL les avait accrochés sur la hotte de sa cheminée. Et toute l'intelligentsia parisienne de centre gauche s'était fait un devoir de venir contempler ces deux toiles. Avant de mourir il fit un testament par lequel il léguait les deux portraits au musée Carnavalet.

Les deux toiles entrèrent donc au 23 de la rue de Sévigné et prirent place dans la salle de la Révolution française.

Les décennies passèrent. En juin 1983, Bernard de Montgolfier, conservateur général du musée Carnavalet, proposa au conservateur en chef du musée des beaux-arts d'Arras, de mettre en dépôt le portrait de Robespierre peint par H Lefebvre. Le projet n'aboutit pas.

Cinq ans plus tard Jack Lang, ministre de la culture, accordait au musée Carnavalet, une substantielle enveloppe de crédits afin de procéder à la restauration d'œuvres révolutionnaires, et ce dans le cadre du Bicentenaire de la Révolution française.

Les deux portraits de l'ancienne collection HAMEL figurèrent parmi les heureux bénéficiaires d'une restauration

Le portrait de Saint-Just retrouva une seconde jeunesse.

Quant au portrait de Robespierre il ne résista pas au nettoyage

L'inscription qui se trouvait en haut : « *Max Robespierre député du dép. de Paris* » disparut. Il en fut de même des surpeints qui avaient transformé la physionomie du personnage original en Robespierre.

Pauvre Maximilien : Il avait été victime au XIX<sup>ème</sup> siècle d'un habile faussaire !



Portrait d'homme autrefois maquillé en Robespierre signé Lefebvre H. 1792 (Huile sur toile 0,810x0,650) 1898 don de M Edouard Hamel. Le nettoyage de 1988 a fait disparaître des surpeints qui transformaient la physionomie et l'inscription : Max Robespierre député de Paris.

A suivre...

# Quelques aspects de la vie à Bethune sous le Premier Empire

Béthune, sous-préfecture du Pas-de-Calais, compte environ 6 000 habitants en 1800 et 6 376 en 1810. Enfermée dans ses remparts, cette ancienne ville drapière, n'a plus d'activité manufacturière depuis 1788. Il ne subsiste que quelques ateliers où l'on fabrique et blanchit les toiles, une raffinerie de sel et quelques tanneries

C'est surtout un marché agricole dont l'approvisionnement dépend de la production locale. Le sol est le plus fertile du département, mais l'outillage reste primitif et la fumure des terres insuffisante. En 1800 l'état des routes, les péages et les monopoles de transport ne facilitent pas toujours le charroi des céréales. La région est encore en plein marasme, lié à la crise économique qui a sévi pendant la Révolution et aux nombreux passages de troupes. Mais peu à peu, grâce à la stabilité politique, et surtout à la culture du tabac et de la betterave à sucre, l'économie se redresse. Les foires franches d'hiver et d'été furent rétablies en 1805

## **Le tabac devient une des sources de prospérité de la ville**

Le décret du 10 décembre établit le monopole d'Etat pour la fabrication et la vente du tabac. Après la visite de Napoléon à Bethune en mai 1810, l'arrondissement est déclaré propre à la culture du tabac. Des magasins avec un personnel nombreux sont créés. 300 planteurs y livrent leur récolte.

## **L'amorce d'une future richesse : la betterave à sucre**

En 1806, Napoléon décrète le blocus continental contre l'Angleterre qui prive notre pays de son approvisionnement en sucre de canne.

Denis DELLISSE, originaire de Bethune, réussit en 1809 à extraire industriellement le sucre de la betterave. Avec son beau-frère CRESPEL, il crée à Lille la première sucrerie française qui produit 10 tonnes de sucre en 1811. L'usine dévastée par l'invasion en 1814, Dellisse vient s'installer à Bethune. L'industrie sucrière née sous l'empire va dans les années suivantes assurer la prospérité de la ville

## **L'empire s'est relativement peu intéressé à l'enseignement**

Dans les premières années on a restauré ce qui avait été détruit par les conflits et les événements révolutionnaires, mais l'empire abandonna les propositions d'école gratuite et obligatoire à charge de l'Etat adoptées par la Convention. L'enseignement fut laissé entièrement aux frais des communes et des familles.

La ville de Bethune ne comptait en l'an IX (1801) que quatre écoles communales (deux de garçons et deux de filles) pour un total de 133 élèves.

En 1802, elle retrouvait 289 élèves, en comptant ceux des écoles ouvertes par des particuliers.

En 1807, deux anciennes religieuses tenaient une école de 100 filles (pour deux classes) avec l'aide la ville, sous condition qu'elles instruisaient 30 filles pauvres. L'arrondissement qui ne comptait plus que 40 instituteurs et institutrices en activité en 1802, en avait 165 en 1814 (dont 35 « privés »), 13 communes n'ayant encore aucun instituteur

## **Le collège réouvert en 1805**

Fondé par les Jésuites puis dirigé par les oratoriens depuis 1777, le collège de Bethune, compta jusqu'à 300 élèves (tous externes). Il fut fermé en 1792 puis transformé l'année suivante en maison d'arrêt. Suite à une pétition de la ville il fut rétabli (sous l'appellation d'*Ecole Secondaire Communale*) par décret impérial du 11 septembre 1805 et réouvert le 4 février 1806. Le conseil municipal vota un crédit de 7 000 F, pour payer le directeur et les 3 professeurs et la location du bâtiment. En 1807 il accueillait 70 élèves dont 10 pensionnaires. Le département ne comptait aucun lycée, le plus proche étant celui de Douai (Nord)

## **La vie religieuse est restaurée**

Le premier évêque d'après le concordat, Mgr de la Tour d'Auvergne, qui exercera son long épiscopat de 1802 à 1851, redonnera progressivement vie à son diocèse, dans un département où les prêtres réfractaires avaient été particulièrement nombreux et actifs. Dès 1802 le sous-préfet de Bethune, Podevin, souligne « l'union intime entre la religion et les fêtes locales »: les fleuristes, les arbalétriers, les joueurs de boules, les oiselleurs, les amateurs de combats de coqs, commencent toujours leurs réunions par une messe.

En 1808, à l'Hôpital St Jean, qui a bénéficié en 1804 de travaux importants (dont une chapelle), les soins aux malades et l'administration intérieure sont à nouveau confiés à quatre religieuses hospitalières



L'hôtel de ville construit en 1811, Delalleau étant maire de la ville

Jean Claude Martinage

## Les révolutionnaires du Pas-de-Calais

### Que sont-ils devenus sous l'Empire ?

# Nicolas DUFLOS (1753-1836)

**P**rêtre révolutionnaire, élu évêque en 1791, imprimeur, marié en 1793, député aux Cinq Cents, promoteur de la Banque de France.

Nicolas-Joseph DUFLOS est né le 11 décembre 1753 au château du domaine de Waltencheuse (hameau de Renty) dont son père était le bailli.

Second de la famille et peu porté aux activités agricoles, il est envoyé au séminaire de Boulogne, où il fait montre d'une vive intelligence et d'un caractère orgueilleux. Prêtre à 25 ans il est nommé vicaire à St Pol/Ternoise, puis curé d'Hesmond et de Boubers.

Il se passionne pour les œuvres de Jean-Jacques Rousseau et les idées nouvelles. En 1789 il participe activement à la rédaction des cahiers de doléances de sa paroisse et se fait connaître par la diffusion d'un opuscule dans lequel il prend la défense des paysans qui réclament l'obligation pour l'évêque de résider dans son évêché et le droit à la propriété des terres.

Après avoir hésité à prêter le serment à la Constitution civile du clergé, il s'y décide et le fait solennellement dans son église le 6 mars 1791, à l'issue de la messe. Le discours qu'il prononça alors, diffusé par la Société des Amis de la Constitution d'Arras, sert de modèle dans tout le département.

Devenu célèbre, Nicolas DUFLOS est élu évêque constitutionnel à Arras le 27 mars 1791. Absent ce jour là et prévenu de cette élection, il la refuse, alléguant sa jeunesse et sa santé fragile (c'est le curé de la paroisse de St Nicolas en Cité d'Arras, Porion, qui prend la place).

DUFLOS élu curé de St-Pol le 24 juillet 1791, on lui confie le secrétariat lors de l'élection des députés à la Convention en septembre 1792. Prétextant une fois encore sa santé fragile, il refuse ensuite de présider le tribunal chargé de juger les prêtres réfractaires.

Bien qu'ami du conventionnel Philippe Le Bas, Nicolas DUFLOS est condamné en 1793 pour modérantisme par Joseph Lebon et consigné chez lui sous bonne garde.

Porté depuis quelque temps à renoncer à son état ecclésiastique il l'abjure le 24 novembre 1793, lors d'une séance à la Société républicaine de St Pol.

Devenu agent national du district, et très lié à la famille d'un juge au tribunal révolutionnaire de Paris, Emmanuel Lanne, il épouse une des trois sœurs de celui-ci, Justine Lanne, le 15 décembre 1793. Tous les ardents révolutionnaires de St-Pol, dont Darthé, sont de la noce.

Le 20 janvier 1794, les trois filles Lanne fondent à St-Pol une imprimerie administrative subventionnée par le district : « *Imprimerie des sœurs Lanne* » qui prospère et devient par la suite « *Imprimerie du citoyen Duflos* ».

Après la chute de Robespierre, Nicolas DUFLOS prend ses distances avec ses amis les plus marqués et poursuit une carrière administrative ascendante : Président de l'administration du canton de St-Pol en novembre 1795, Commissaire du directoire exécutif auprès de l'administration municipale d'Arras, en septembre 1797 et Administrateur du département.

Notable, estimé et riche il vient s'installer à Arras où il transfère son imprimerie, en même temps qu'il acquiert un petit hôtel particulier à Paris.

Elu au Conseil des Cinq Cents en germinal de l'an VI, il intervient sur les questions financières.

Lors du coup d'état du 18 brumaire Nicolas DUFLOS s'enfuit par la fenêtre de la salle des séances, mais se rallie bientôt à Bonaparte et entre au Corps législatif.

En 1800 il est rapporteur de la loi sur la création de la Banque de France dont il devient un des 200 plus gros actionnaires.

Battu dans le Pas-de-Calais aux élections de l'an XII il se retire de la vie politique, se consacrant aux bonnes œuvres de sa paroisse (Ste Ambroise) et à l'éducation de la fille d'Emmanuel Lanne (qui a été guillotiné en 1795.). Le pape validera le mariage religieux du couple.

Nicolas DUFLOS meurt à Paris le 4 mars 1836. Il est enterré au Père Lachaise.

Texte d'après « *cinquante figures du Pas de Calais pendant la Révolution* » édité par les archives départementales du Pas de Calais.



## L'Étude de la Révolution

### AU POLE D'ARRAS DE L'UNIVERSITE D'ARTOIS

Dans leur dernière livraison (N° 328 d'avril-juin 2002) les AHRF, publication de la Sociétés de Etudes Robespierristes, on trouve la liste des travaux universitaires, portant sur la période révolutionnaire (1750-1830)

- Sont cités pour le pôle d'Arras de l'Université d'Artois 6 mémoires de maîtrise :

#### Sous la direction de M. Gilles Deregnacourt :

« Clergés, cultes et religion dans les districts d'Arras et de Bapaume ( 1789-1799) .Pratiques et discours » par François-Xavier Bauduin.

« Le personnel politique du district de Béthune : prosopographie et engagements politiques, 1790-1795 » par Anne Beaumont en 2001

« Hesdin de la fin de l'Ancien Régime à 1793 » par Séverine Langlais, en 2000

« Le personnel politique du district d'Arras » par Valérie Nieppe et Nathalie Trifico en 2000

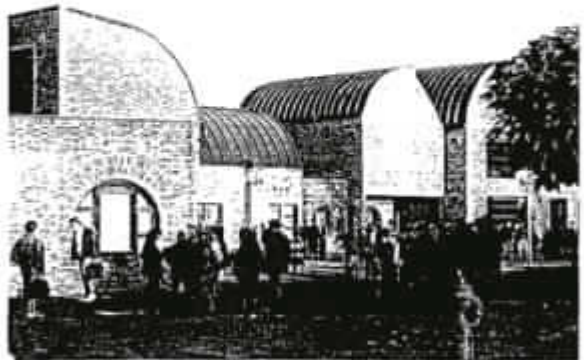
« Montreuil-sur-Mer sous la Révolution 1789-1795 » par Loïc Robillard, en 2001

#### Sous la Direction de Mme Annie Crépin :

« L'insoumission à la conscription dans le Pas-de-Calais sous le Consulat et le Premier Empire » par Johann Gilliers en 2001

- Et un mémoire de D.E.A. :

« Statistique et cartographie des personnels ecclésiastiques du Pas-de-Calais en 1790 » par M. Bernard Engrand, sous la direction de M. G. Deregnacourt.



L'université à Arras

## THERMIDOR

### Drame en 3 actes de M. J.Folcher

« La Commune s'insurge , elle veut vous sauver,  
J'en reviens maintenant. Je suis allé trouver  
Les Marat, les Quinz'vingt et puis l'Observatoire.  
Ils sont tous avec nous et jusqu'à la victoire.  
Et le faubourg Antoine, les Arcis, la Cité.  
Les Gavilliers aussi qui voulaient nous quitter  
Sont enfin décidés à nous prêter main forte. »

On trouve cette réplique du menuisier Duplay, dans la scène V du premier acte d'un drame intitulé « THERMIDOR » que nous avons pu découvrir cet été. C'est son auteur, M. Jacques. FOLCHER, qui nous a fort aimablement offert en primeur le texte de cette œuvre qu'il vient de créer et qui sera prochainement montée sur scène.

La pièce se déroulant dans les heures tragiques qui précèdent la mort de Robespierre, elle a la particularité devenue rare, d'avoir été écrite **toute en alexandrins**, comme une tragédie classique.

Il y a unité de temps mais pas de lieu puisqu'on se trouve successivement dans la maison Duplay, à la Convention, à Ermenonville, puis sous l'échafaud, ce qui suppose évidemment quelques libertés prises avec l'exacte vérité historique. Comme dans la pièce de M Astalos, Eléonore Duplay, la présumée fiancée de Robespierre, y est souvent en scène, mais c'est bien là, avec le fait que la mort de Robespierre est proche, la seule ressemblance entre les deux œuvres. Décidément Robespierre continue d'inspirer bien des écrivains .

#### Extraits du texte que M.Folcher nous a adressé avec sa pièce :

« Pour un auteur de théâtre, restait-il quelque chose à dire sur Robespierre, si souvent malmené, floué, enterré par l'histoire et si facilement et communément caricaturé et stéréotypé par les médias ? Oui justement !

Robespierre avait-il prévu que la route de l'humanité vers la démocratie pût être si longue ?

La Terreur devint un monstre sanguinaire incontrôlable. Ne pouvant plus rien faire pour arrêter cette machine infernale, après l'ultime et vaine tentative d'amener les gouvernants et le peuple à la dérive, au culte rassembleur de « L'Etre suprême », il ne restait plus à Robespierre qu'à douter.

C'est en ce 9 Thermidor, terme de sa vie et de sa retraite de quarante jours, à l'heure du bilan de ses interrogations sur lui-même et sur la nécessité du crime au nom de la vertu, que j'ai voulu découvrir parmi ses intimes et plongé dans ses souvenirs, un homme courageux qui osait croire encore à la force de sa parole pour tenter de tout sauver , mais que l'on empêche de parler... »



Jacques Folcher

## à M. le Maire de Paris :

### Réponse du Comité francilien des Amis de Robespierre

*Extraits :*

« C'est avec intérêt que nous avons pris connaissance de votre réponse à notre proposition de donner le nom de Robespierre à une rue de Paris...

Simplement nous tenons à vous faire remarquer que les raisons que vous invoquez ne résistent pas à l'examen de la réalité.

Chacun sait en effet qu'aucun personnage de l'histoire, de quelque période que ce soit et dont une rue, une place ou un pont de Paris porte le nom, n'a jamais fait l'unanimité, ni chez les historiens, ni chez les élus, ni chez les simples citoyens. Et c'est vrai pour Thiers baptisé par les uns « le libérateur du territoire » et par les autres « le fusilleurs de la Commune ». C'est vrai pour Danton, homme de l'« audace » pour certains, « politicien véreux vendu à la cour d'Angleterre pour nombre d'historiens. C'est vrai pour La Fayette « le héros des deux mondes », massacreur du champ de Mars et traître à sa patrie. C'est vrai pour Mirabeau, qui après avoir joué un rôle remarquable au début de la Révolution s'est laissé rapidement acheter par la liste civile.. etc.

D'ailleurs le courrier des lecteurs du « Monde » du 21/02/2002 montre que même la rue du Chevalier St Georges que vous avez inaugurée depuis peu, n'emporte pas l'adhésion de tous nos concitoyens. Le problème est donc ailleurs

Il nous paraît clairement posé par l'historien Jean Massin lorsque, parlant de l'Incorruptible il dit : « Se demander s'il eut du génie n'est qu'une question de vocabulaire, mieux vaut se demander pour

*quels grands intérêts on s'obstine à maintenir le masque. Pourquoi on peut encore en avoir peur ? »*

Babeuf donnait déjà la réponse à cette interrogation en écrivant : « Le robespierrisme est dans toute la République, dans toute la classe judicieuse et clairvoyante et naturellement dans le peuple. La raison en est simple : c'est que le robespierrisme c'est la démocratie, et ces deux mots sont parfaitement identiques ».

Chaque fois en effet que Robespierre a pris position, c'était encore et toujours pour défendre les intérêts du peuple et à notre époque de libéralisme à outrance ce n'est pas le meilleur moyen d'accéder aux honneurs

Quand on sait que son nom fut donné à une place à Toulon en 1925 et retiré en 1941, sous Vichy avant d'être redonné à un boulevard en 1944 après la Libération de la Provence, et qu'en 1999 un élu du Front National de Marseille a demandé que la Place Robespierre soit débaptisée,... on est bien obligé de convenir, avec Babeuf, que la place qui est faite à Robespierre dans une société est un véritable baromètre de la démocratie.

Notre proposition va donc dans le sens des discours quasi unanimes prononcés ces derniers temps sur la défense des valeurs républicaines.

Nous la présentons donc aux plus hautes autorités de l'Etat\*.

Nous vous prions d'agréer...

Cette réponse a été adressée en mai dernier aux différents groupes politiques représentés à la mairie de Paris

\* Le 2 juin effectivement Mme Jacqueline GRIMAULT, au nom du Comité des « Amis des Robespierre » qu'elle anime en région parisienne, faisait part de cette démarche, au Président de la République nouvellement réélu. Jacques Chirac lui faisait savoir le 27 juin par son chef de cabinet « qu'il a été pris attentivement connaissance de vos préoccupations »

Ne manquez pas de consulter sur

<http://www.amis-robespierre.org>

notre site et ses différentes rubriques régulièrement réactualisées

## VICTOR HUGO, DEVENU REPUBLICAIN EN 1851 :

**« J'avais dans l'esprit cette sorte d'effroi permanent de 93 »**

C'est le 18 juillet 1851 que l'on trouve, dans son journal, (reproduit dans « *Choses Vues* ») la première profession de foi républicaine de Victor Hugo. Ce même jour, lors du débat à l'assemblée sur la révision de la constitution, Victor Hugo, qui combattait la réélection de Louis Bonaparte, s'était vu empêché de parler par les cris hostiles des conservateurs. « *O Convention blanche, écrit-il, si au lieu de la calomnie vous aviez la guillotine, comme vous en useriez* » et il ajoute :

*« J'ai cru longtemps que la République n'était qu'une forme politique. La République est une idée, la République est un principe la République est un droit. La République est l'incarnation même du progrès.*

**Mais comment je suis devenu républicain ? Je vais vous le dire.**

*Depuis vingt cinq ans je suis simplement un homme de liberté. Avant que nous eussions vu, comme nous le voyons aujourd'hui, le fond du cœur des monarchistes, la liberté me paraissait compatible avec la monarchie, et je ne voyais pas la nécessité absolue de la République. Et puis pour tout dire, j'avais dans l'esprit, comme tant d'autres hommes de bonne foi, cette sorte d'effroi permanent de 93, que les écrivains monarchistes ont réussi à créer et qui est aujourd'hui encore la grande objection contre la République, objection qui tombe du reste et qui achèvera prochainement de disparaître devant le passé mieux étudié et l'avenir mieux compris...*

*Dans l'histoire de nos grands et formidables jours révolutionnaires, la République, l'immense république tenant d'une main la hache et de l'autre l'épée, m'apparaissait plutôt comme une force que comme une Vérité ».*

Vingt trois ans plus tard, dans « *Quatre-vingt-treize* », l'un des plus beaux romans qu'on ait écrits sur la Révolution, Victor Hugo, reviendra sur cette idée, dans les pages du chapitre intitulé « *la Convention* »

*« En même temps qu'elle dégageait de la révolution, cette assemblée produisait de la civilisation. Fournaise, mais forge. Dans cette cuve où bouillonnait la terreur, le progrès fermentait. De ce chaos d'ombre et de cette tumultueuse fuite de nuages, sortaient d'immenses rayons de lumière parallèles aux lois éternelles. Rayons restés sur l'horizon, visibles à jamais dans le ciel des peuples, et qui sont l'un la justice, l'autre la tolérance, l'autre la bonté, l'autre la raison, l'autre la vérité, l'autre l'amour. La Convention promulguait ce grand axiome ; la liberté du citoyen finit où la liberté d'un autre citoyen commence ; ce qui résume en deux lignes toute la sociabilité humaine. Elle déclarait l'indigence sacrée... Elle flétrissait la traite des noirs, elle abolissait l'esclavage. Elle proclamait la solidarité civique. Elle décrétait l'instruction gratuite... Elle créait les conservatoires et les musées. Elle décrétait l'unité de code, l'unité de poids et de mesures... »*

*« En même temps que nationale, elle était cosmopolite. Des onze mille deux cents dix décrets qui sont sortis de la Convention, un tiers a un but politique, les deux tiers ont un but humain. Elle déclarait la morale universelle base de la société et la conscience universelle base de la loi...*

*Et tout cela la Convention le faisait, ayant dans ses entrailles, cette hydre de la Vendée et sur les épaules ce tas de tigres, les rois. »*



## Textes des Robespierre

### 1° Une lettre d'Augustin Robespierre

**I**l écrit de Paris à son ami Buissart, avocat à Arras, le 5 juillet 1793. L'intérêt de cette lettre réside dans l'opinion du jeune conventionnel sur l'urgence et la difficulté qu'il y a à doter la jeune République d'un code civil et à y développer l'instruction publique mais aussi dans le jugement sévère qu'il porte sur Joseph Le Bon, le nouveau député d'Arras.

*« Les travaux de la Convention auxquels vous applaudissez ne sont pas les seuls importants, elle n'aurait rien fait pour le peuple, si elle se bornait à la rédaction de la Constitution. Vous savez qu'une Constitution ne suffit pas pour rendre une nation heureuse et libre. Il nous faut un code civil, une instruction publique qui épargne désormais à la République les malheurs dont elle est accablée dans le midi et la cy-devant Bretagne. Cette dernière tâche est peut-être plus difficile qu'on ne pense et ce dernier enfantement sera peut-être aussi douloureux que le premier.*

*Vous voyez parfaitement lorsque vous pensez qu'il ne faut élever aucune discussion sur l'acte constitutionnel, les circonstances sont urgentes et le moindre délai peut perdre la République. Les Parisiens l'ont bien senti et on ne refusera pas aux patriotes de cette ville moins de lumières qu'à ceux d'Arras.... Faites vos efforts pour que la commune d'Arras accepte avec le même enthousiasme et le même empressement, la Constitution qui est un point nécessaire de réunion. Je regarde comme mauvais citoyens ceux qui mettront le moindre obstacle à son acceptation. Les royalistes vont être mis à découvert ; nous les combattons ouvertement.*

Vous me parlez du nouveau député\*, il y a longtemps qu'il m'est suspect, il connaît plus l'intrigue que la délicatesse et la bonne foi. Il pourra nuire à la chose publique par ses extravagances ; son originalité me déplaît. Vous me ferez plaisir de me dire s'il est vrai qu'il a voulu convoquer les assemblées primaires pour nommer une nouvelle convention et s'il n'a pas balancé à se rendre à celle qui existe afin d'être nommé plus sûrement à la suivante ou à la Législative. Il est essentiel de connaître les masques, expliquez-vous, je vous en prie, sur cet individu avec la confiance que vous avez en moi et que j'ai en vous. Mes amitiés à votre épouse républicaine et aux petits républicains. »

A.B.

\* Il s'agit de Joseph Lebon, maire d'Arras, élu le 10 septembre 1792 à Calais, 2<sup>ème</sup> député suppléant du Pas-de-Calais, et admis à la Convention le 2 juillet 1793 en remplacement du député Magniez, retiré à Bertincourt après la journée du 31 mai. Accusé de tiédeur révolutionnaire quand il était maire, Joseph Le Bon fera ensuite du Pas-de-Calais, où il est envoyé en mission en 1794, l'un des départements les plus frappés par les excès de la Terreur.

### 2° Un discours de Maximilien Robespierre à l'Académie d'Arras



#### EXTRAIT

DES DEUX SEANCES PUBLIQUES  
DE L'ACADEMIE ROYALE  
DES BELLES-LETTRES D'ARRAS,

Tenues le 18 Avril & le 25 Mai 1787.

SEANCE DU 18 AVRIL.

**M**onsieur de FONSEUX, Secrétaire Perpetuel, a fait l'ouverture de cette Séance, en déclarant que l'Académie qui avoit proposé deux sujets de Prix, n'en avoit obtenu aucun. La première Question étoit : Quelles seroient les différens branches de l'éducation, dans les sciences qui seroient préférées ? La seconde étoit : en montrant même au sujet des Questions, et Quelles ont été les causes de leur décadence, & quels seroient les moyens de les rétablir ?

Le 18 avril 1787 l'Académie Royale d'Arras accueillait au nombre de ses membres honoraires Mademoiselle de KERALIO. Après avoir lu le discours de cette nouvelle académicienne, c'est à Maximilien de Robespierre, alors directeur de l'Académie qu'il revint d'y répondre

Ce texte ne figurait pas dans le tome premier des Œuvres Complètes de Robespierre relatif aux écrits de la période arrageoise et nous l'avons retrouvé au Fonds d'Archives locales de la Médiathèque d'Arras.

**M. De Robespierre** « félicita la Compagnie d'avoir admis au nombre de ses membres, une femme qui, à l'intérêt puissant que devaient exciter & les productions de son esprit & les qualités aimables de sa personne, joignait encore l'avantage de porter un nom dès longtemps illustré par de grands talents ...

Il prit l'occasion de cet événement, pour examiner s'il étoit utile en général, d'admettre les femmes dans les sociétés littéraires et il développa les avantages qu'il croyoit attachés à cette institution.

D'abord il la regarde comme un moyen de rassembler les talents divers que la nature semble avoir partagé entre les deux sexes ; la force et la profondeur qui caractérisent le génie de l'homme, l'agrément & la délicatesse qui distinguent celui de la femme...

Il décrit ensuite les heureux effets que produirait l'émulation excitée par le désir d'obtenir le suffrage de ces juges intéressants... »

Ce texte sera reproduit intégralement dans le tome XI des Œuvres de Robespierre que la Société des Etudes Robespierriennes doit publier à la fin de cette année